Le Nord

ADMINISTRATION de la "CROIX DU NORD" 15, rue d'Angleterre, 15 LILLE

BUREAU D'ANNONCES 1, rue des Sept-Agaches, 1, Grand'Place

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la Poste, Un an	20 francs	Annonces	la ligne 0,40
Six mois	10 francs	Réclames	— 0,75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 1,50
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus		Chronique locale	— 4,00

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
universellement reconnu le meilleur

TEMPÉRATURE

Lille, le 29 juin.

Minimum, nuit, abrité	11°0
Minimum, nuit, découvert	10°2
Surface du sol, 6 h. du matin	13°0
A 1 mètre de profondeur	13°4
De l'air à l'ombre	13°6
Maximum, jour, à l'ombre	17°2
Maximum, jour, au soleil	19°6

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0°80.
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : S.

Baromètre. — Le 29 juin (2 heures matin) la pression était de 766 m/m, le 30 juin (2 heures du matin) la pression est de :

LES

Amis du Gouvernement

Elle est bien finie la légende des députés et sénateurs puissants, parce qu'amis du gouvernement.

Les événements du Midi et les votes de confiance qu'en a retirés le ministère le prouvent amplement.

Pour le moment, et ce moment ne date pas d'hier et il ne finira pas demain, les députés et sénateurs blocards ne sont pas les maîtres du ministère, mais ses domestiques. Ainsi que l'a voulu Clémenceau, ainsi ont-ils voté.

Ils ont marché au doigt et à l'œil, si bien que dans les couloirs on supputait, à dix voix près, la majorité qu'obtiendrait le président du Conseil.

Le siège était fait.

Parce que le gouvernement le voulait, les députés blocards des départements entre Rhône et Pyrénées qui ont été pour leurs frais de démarches et d'éloquence.

La masse de leurs frères en Bloc les a abandonnés à leur malheureux sort, et ils peuvent maintenant se retourner vers leurs électeurs, étendre les bras et leur crier :

« Rien, nous ne sommes arrivés à rien, nous n'avons rien obtenu, pas même le blâme pour le sang versé, pas même la délivrance des prisonniers, encore moins le retrait des troupes. On ne recherchera même pas si préfets et gendarmes ont eu des torts : Non, il n'y aura pas d'enquête. Clémenceau les a couverts de son approbation ; il a déclaré lui-même qu'il avait tout fait pour le mieux, et cent voix de majorité lui ont répondu : « C'est parfait. Tout est pour le mieux ». Nous n'avons rien obtenu, on nous a traités comme les députés cléricaux quand ils réclamaient contre les violences et le sang des inventaires. »

Et leurs électeurs peuvent leur répondre : « Vous nous avez indignement trompés. A vous entendre, vous étiez tout à Paris, vous pouviez tout dans les ministères, vous faisiez partie du Bloc, et, à cause de cela, on ne pouvait rien vous refuser. Vous nous l'avez dit dans vos réunions, dans vos visites. Vous l'avez affiché dans vos programmes : « Ne votez pas pour les réactionnaires : ils ne peuvent rien ; votez pour nous : nous pouvons tout. » Hélas ! vous n'avez pu qu'une chose : achever d'ennuyer les curés et vous voter quinze mille francs par an ! »

Rien de plus fondé que ces récriminations, mais aussi rien de plus stérile !

Et pourtant, ces quatre départements sont représentés par trente-quatre députés et sénateurs, parmi lesquels on compte :

22 radicaux-socialistes,
5 socialistes unifiés,
2 radicaux,
2 progressistes,
1 républicain de gauche,
1 républicain libéral,
1 conservateur.

et dans ce nombre, il y a au moins douze propriétaires viticulteurs.

Voilà, par les faits, la réponse topique, irréfutable à la sortie inconsidérée que fit le sénateur Bersez lors de la manifestation des antibouilleurs à Lille au Palais-Rameau.

L'incident a été maintes fois raconté.

La manifestation avait été purement économique et industrielle ; la réunion qui la couronnait gardait le même caractère quand le sénateur-maire de Cambrai eut la malencontreuse idée d'exhiber son éloquence pour dire que les réclamations seraient autrement puissantes, si elles étaient appuyées par des hommes, par des élus faisant partie du Bloc gouvernemental.

Des murmures et des interruptions firent à cette sortie intempestive l'honneur qu'elle méritait.

Le succès à rebours que viennent de remporter les blocards du Midi pour la vigne montre que M. Bersez et ses collègues blocards du Nord n'obtiendraient pas mieux pour la betterave.

Les gens du Midi se passent de leurs parlementaires blocards ; les gens du Nord doivent être prêts à faire de même le cas échéant.

Désormais élire des amis de la préfecture ou du ministère, c'est donner mandat non pas à des hommes qui défendront leurs électeurs, mais à des individus qui seront à la merci du préfet ou du ministre.

Clémenceau à Paris et le préfet à Lille savent bien que tels et tels ont besoin d'eux pour être élus et réélus, et ils les font... chanter.

C'est l'électeur qui paie.

V. H.

ÉCHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

— Sont nommés chanoines honoraires de la Basilique métropolitaine de Cambrai :

M. Langlin, doyen de Maubeuge.
M. Parent, doyen de Merville.
M. Hnard, doyen de Saint-Jacques à Douai.
M. Boedt, vice-doyen, curé d'Estaires, président du Comité diocésain des pèlerinages.
M. l'abbé Semail, vicaire de Quiévy, est transféré à Sous-le-Bois.
M. Deblonde, curé de Crochte, est transféré à Killem en remplacement de M. Lambert, démissionnaire.

ORDINATION ET DÉPART DE MISSIONNAIRES

Samedi 29 juin, quatre missionnaires de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), originaires de notre diocèse ont reçu, au Scolasticat de Carthage, l'ordination sacerdotale. Ce sont les Pères Cyrille Verbèke, d'Halluin ; Amand Dufiot, d'Herzeele ; Eugène Hamey, de Dunkerque, et André Tréca, de Douai. Ils reviendront ensuite dans leurs familles célébrer leurs prémices et faire leurs adieux. Ils s'embarqueront à Marseille, dans le courant du mois d'août : le P. Verbèke pour le vicariat apostolique du Haut-Congo ; le P. Dufiot, pour le vicariat apostolique du Nyanza ; le P. Hamey, pour le vicariat apostolique du Nyanza septentrional, et le P. Tréca, pour le vicariat apostolique du Soudan français.

Que l'Apôtre des nations appelle sur leur apostolat les meilleures bénédictions du divin Sauveur !

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La Commission départementale se réunira le mercredi 3 juillet, à deux heures et demie de l'après-midi.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Voici les votes des députés du Nord dans le scrutin sur la deuxième partie de l'ordre du jour Beauquier :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement pour assurer le respect de la loi et la pacification... » Cette partie a été adoptée, après rectification, par 308 voix contre 214.

Ont voté contre : MM. Henry Cochin, Dansette, Défontaine, Delory, Durre, Fiévet, Ghesquière, Goniaux, Groussau, Guesde, abbé Lemire, Melin, Plichon, Selle, Vandame.

Se sont abstenus : MM. Delaune, Guillain.

Ont voté pour : MM. Pasqual, Dehovs, Le Roy, Guislain, Delcroix, Dron.

FÊTES SCOLAIRES

C'est aujourd'hui la fête de saint Jules Ferry, canonisé récemment.

Nous engageons les parents chrétiens qui sont forcés de mettre leurs enfants aux écoles laïques à les retenir chez eux et à les empêcher de participer à cette fête des primaires.

S'il fallait un motif de plus pour les y engager, nous les prierions de se rappeler ce qui s'est passé au récent Congrès des laïques à Willems. Ecoliers et écolières, anciens et anciennes s'en sont donné à cœur joie selon les préceptes de la nouvelle morale. Ils ont stupéfié le village pour longtemps. En passant devant le Calvaire beaucoup de ces pauvres enfants se lançaient les uns aux autres en ricanant des stupidités blasphématoires comme celle-ci :

« Voilà le pendu ! ! Qu'est-ce qu'il a fait pour être pendu ? » Passons sur d'autres détails.

Aussi, dans un village que nous connaissons, certaines mamans, dès le lendemain, ont retiré leurs filles de l'école sans Dieu. Elles avaient entendu leurs enfants raconter tous les détails de la fête.

Voilà une conclusion fort inattendue et peu prévue par les organisateurs de la rigolade scolaire de Willems.

A ce propos, un vieil instituteur du canton de Lannoy disait : Je ne sais pas si ces enfants-là sont déjà pourvus du certificat, j'ignore s'ils parviendront au baccalauréat, mais quant à la licence tout le monde a vu qu'ils l'avaient déjà.

L'éloquence d'un Candidat blocard

Sous ce titre nous avons signalé à l'administration publique un morceau d'éloquence de M. Bonnet, maire de Couflches et candidat au Conseil d'arrondissement :

« Marchons cœur contre cœur, la main dans la main » s'était écrié le bouillant orateur.

Nos remarques, parait-il, ont déplu à un ami du candidat qui se déclare un « électeur républicain franc et sincère » et qui pour prouver sa franchise s'empresse de ne pas signer.

« Ce sont des « mensongeries » nous écrit-il. Et il ajoute : « Ce n'est que la méchanceté d'une personne que je connais, enviennee, jalouse, qui vous a transmise (!) ces notes ».

En effet, c'est une personne bien méchante qui nous a fait connaître ce passage d'un discours de M. Bonnet, car cette personne est tout simplement le « Progrès du Nord » dans son compte-rendu de la réunion de Saméon.

Je ne sais si le « Progrès » est une personne « envieuse et jalouse », mais c'est bien un trait de méchanceté de sa part que de nous avoir fait savoir que l'illustre Bonnet de Coutiches a découvert le moyen de « marcher cœur contre cœur » avec ses amis.

Oui bien, républicain franc et sincère, c'est le « Progrès » que vous devez accuser de « mensongerie ».

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **BOULOGNE-SUR-MER**, de **M. Henry-Marie-Alexandre-François de Salve, baron de Bavre**, ancien maire de Rosendael, décédé à l'âge de 66 ans.

Les funérailles ont été célébrées samedi à 10 heures, à Notre-Dame de Boulogne et l'inhumation s'est faite dans le caveau de famille, à Dunkerque, le même jour.

Vendredi matin, à dix heures, ont été célébrées, en l'église paroissiale de **LA MOTTE-AUX-BOIS**, les funérailles de **M. Hippolyte Carlier**, père de notre zélé correspondant de Dunkerque.

Huit sapeurs-pompiers et anciens militaires portaient le cercueil. M. Théophile Vanwaelscappel, commandant la subdivision des sapeurs-pompiers, suivait le clergé avec la croix funéraire ; Mr Louis Debuyser portait le Christ ; MM. Justin Delassus et Désiré Penin venaient ensuite avec les couronnes. M. Jules Debert était porteur d'une magnifique croix de roses offerte par Mme la baronne Ernest de la Grange, en son nom et au nom de son fils, M. le baron Amaury de la Grange.

MM. Rémy, Aimé, Louis, Joseph, Jules et Francis Carlier, fils du défunt, conduisaient le deuil.

Dans la nombreuse assistance on remarquait MM. Constant Vangraefschèpe, adjoint spécial ; les membres du Conseil municipal ; l'Association des Anciens Militaires ; les Sapeurs-Pompiers, etc.

Conformément au désir de la famille, il ne fut prononcé qu'un seul discours devant la tombe.

Le défunt, ancien soldat de l'armée d'Afrique, comptant plusieurs campagnes en Algérie et sur les frontières du Maroc, combattant de l'armée d'Italie en 1859, fut salué une dernière fois par les vétérans.

M. Edouard Salomé, ancien commandant de la subdivision des Sapeurs-Pompiers, vice-président des Anciens Militaires, s'exprima en ces termes :

« Messieurs, si je prends aujourd'hui la parole sur le tombe de notre regretté collègue et ami Hippolyte Carlier, c'est que j'en suis chargé par M. le comte de Chaumont-Quitry, président des Anciens Militaires, absent de fait, mais présent de cœur.

C'est un honneur auquel je suis d'autant plus sensible que, depuis de longues années, j'étais personnellement à même d'apprécier les services rendus pendant 45 ans à la Société des Anciens Militaires, et, depuis sa fondation, en 1879, à celle des Sapeurs-Pompiers, à laquelle il était tant attaché et fit tant de bien.

Décoré de la médaille d'honneur et de la médaille d'Italie, nul autre n'était plus digne de remplir le rôle dont il s'est acquitté avec un dévouement sans bornes.

Je suis sûr d'être l'interprète de tous en adressant un adieu ému à celui qui, de son vivant, était l'objet de notre profonde estime et en priant sa famille, si cruellement frappée, de croire à toute notre sympathie dans son extrême douleur.

Adieu, cher ami, adieu !

M. l'abbé Lemire, député de la 1re circonscription d'Hazebrouck, retenu à Paris par le grand débat sur les événements du Midi, avait exprimé à la famille tous ses regrets de ne pouvoir assister aux funérailles, en même temps que l'assurance de ses chrétiennes et bien sincères condoléances.

Samedi, ont eu lieu, à **BIERNE**, au milieu d'une foule considérable, les funérailles de **Mlle Adrienne Duyck**, élève de la Sainte-Union à Bergues. Toutes les notabilités du pays avaient voulu témoigner de leur chrétienne sympathie à la famille des plus honorables et douloureusement éprouvée.

L'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe.

Les élèves de la Sainte-Union de Bergues, de l'Ecole libre de filles de Bierne entouraient le cercueil de la défunte enlevée à l'affection des siens après une courte maladie.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

Samedi, à onze heures et demie, a été célébré, en l'église du Sacré-Cœur, à **ROUBAIX**, le mariage de **M. Emile Lefebvre**, membre de la Commission du « Choral Nadaud », et de **Mlle Louise Benoist**. Pendant la cérémonie, le « Choral Nadaud » a exécuté l' « O Salutaris » de Riga et l' « Aspiration » de Thomé. M. Alphonse Duthoit, sous-chef, a exécuté avec art le « Pater Noster » de Niedermeyer, et M. Alphonse Liégeois, soliste de la Société, a fait valoir dans l' « Hosanna » de Granier les ressources de sa belle voix.

Samedi matin, à onze heures, en l'église Saint-Waast, à **BAILLEUL**, a eu lieu le mariage de **Mlle Marthe Flahault**, fille du regretté M. Victor Flahault, avec **M. Gustave Thibaut**, président de la Jeunesse Catholique de B. S. A.

Le consentement des époux a été reçu par M. Baelde, cousin de la mariée, vicaire à Saint-Jean-Baptiste à Dunkerque.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. Jules Flahault, brasseur à Houdain, et Eugène Flahault, brasseur à Bailleul, ses frères ; pour le marié, MM. Henri Delcour, propriétaire à Bailleul, son oncle, et Emile Bruneel, fabricant de toiles à Bailleul, son beau-frère.

Samedi prochain, 6 juillet, à 11 h. et demie, aura lieu, en l'église de **LANNOY**, le mariage de **Mlle Alice Bétremieux**, fille de M. et Mme Edmond Bétremieux-Pajot, industriel à Lannoy, avec **M. Georges Lehembre**, fils de M. et Mme Joseph Lehembre-Lelong, négociant à Tourcoing ;

Et de **Mlle Thérèse Bétremieux**, fille de M. et Mme Edmond Bétremieux-Pajot, industriel à Lannoy, avec **M. Emile Lehembre**, président de la Fédération de la Jeunesse Catholique de Tourcoing, fils de M. et Mme Joseph Lehembre-Lelong, négociant à Tourcoing ;

On annonce le prochain mariage de **M. Paul Piron**, fils de M. Piron, industriel à **OODEWAERSVELDE**, et de feue Mme Piron, née Vermesch, avec **Mlle Pauline Baillieul**, fille du regretté notaire de **STEENVOORDE** et de Mme Baillieul-Gerhedoen.

Pour trouver l'emploi que vous recherchez, confiez votre annonce à un journal qui place bien.

La CROIX DU NORD place bien

Reproduction interdite.

Les bureaux des annonces de la « Croix du Nord » sont installés, 1, rue des Sept-Agaches, 1, (Grand-Place), LILLE.

Allez à Rome, Messieurs...

On lit dans la « Semaine religieuse de Cambrai » :

» Dans deux mois, du lundi 9 au samedi 21 septembre, le diocèse de Cambrai, suivant l'impulsion de tous les siècles chrétiens, ira de nouveau, sous la conduite de Mgr Delamaire, retremper sa foi à la source des enseignements divins, revivifier sa vénération, son attachement, son amour à la sainte Eglise, au Saint-Siège, à la personne sacrée du Souverain-Pontife.

Puisse ce pèlerinage être aussi nombreux qu'édifiant et aussi édifiant que nombreux !

Revenant de Rome, il y a quelques semaines, Mgr Mercier a adressé à son auditoire cette invitation :

« **Allez à Rome, Messieurs**, ne laissez pas aux évêques le privilège de voir Pierre. La célérité des communications doit profiter à nos âmes. Allez voir Pie X, et vous en reviendrez avec une foi affermie. Car il y a là un fait, — et pour notre siècle avide d'expérience, rien n'est éloquent comme les faits, — cet homme, hier encore humble curé de campagne, qui n'a pour lui ni domaine royal, ni baionnettes, ni milliards, ce vieillard de soixante-douze ans exerce sur les âmes une attirance irrésistible.

« Oh ! je le sais, des esprits irréfléchis, pour lesquels ni la nature, ni la conscience n'ont jamais eu de secret, ont à leur disposition des mots qu'ils ont la naïveté de prendre pour une explication : suggestion, disent-ils, entraînement des foules. Mais, Messieurs les psychologues, croyez-vous qu'il n'y ait, aux audiences pontificales, que des fillettes de dix-huit ans ? J'ai vu là des paysans du Danube, des gars Hongrois, de rudes Germains, de flegmatiques fils d'Albion, je les ai vus sous l'empire d'une émotion intense. J'en connais qui sont plus proches des frimas de l'hiver que des effluves printaniers, plus desséchés par les abstractions de la philosophie que séduits par l'imagination ou dominés par le sentiment et qui, soit parmi la foule, soit dans le tête à tête d'une audience privée, ont dû plus d'une fois se faire violence pour arrêter ou sécher une larme.

« Messieurs, il y a là un phénomène religieux dont les croyants ont seuls la clef : Pie X est le vicaire de Jésus-Christ. »

Des affiches placées dans les églises font connaître le programme, le prix et les principales conditions du pèlerinage diocésain. Il importe de prendre dès maintenant ses résolutions et de les faire connaître à MM. les directeurs du pèlerinage.

Chronique Electorale

TOURCOING (canton Sud)

Nous apprenons que M. Adolphe Lecomte-Dubar, conseiller municipal à Mouvaux, a été désigné par les comités républicains libéraux du canton Sud de Tourcoing comme candidat aux élections pour le Conseil d'arrondissement.

M. Lecomte-Dubar est une personnalité très populaire et très sympathique. Les comités ne pouvaient faire un meilleur choix. Nul doute que les électeurs ratifieront en masse la désignation flatteuse dont il a été jugé digne.

M. Lecomte-Dubar a sa place toute marquée au Conseil d'arrondissement, où il remplacera avantageusement le blocard M. Victor Vincent, dont le mandat arrive à expiration et que personne ne regrette.

TOURCOING (canton Nord)

On ne peut rien écrire pour ajouter à la popularité que le vaillant M. Emile Barrois s'est acquise dans le canton Nord de Tourcoing. Il est pour tous l'ami auquel on confie ses espérances et ses peines et dont on reçoit le bon conseil ou l'aide efficace. Il n'a dans le canton Nord qu'un petit nombre d'adversaires politiques, et tous, du reste, rendent hommage à sa franchise, à sa loyauté, à sa serviabilité et à sa profonde connaissance des besoins de la population.

Aussi, la presque totalité des électeurs lui renouvelleront-ils, pour une nouvelle période de six années, le mandat de conseiller général qu'il remplit avec tant de dévouement depuis 1893.

Comice Agricole

LE CONCOURS LAITIER-BEURRIER

Voici les résultats du concours laitier-beurrier.

Les animaux ont été répartis en deux sections, suivant le nombre de dents de remplacement :

Dans la première section, le premier prix est accordé à la vache n° 4, « la Belle », âgée de 6 ans, appartenant à M. Alix Ghestem, de Verlinghem, avec 2.510 grammes de beurre. Les autres productions se classent comme suit : N° 17, 2.360 gr. — N° 11, 2.285 gr. — N° 5, 2.175 gr. — N°12, 1.890 gr. — N° 18, 1.680 gr. — N° 3, 1.650 gr. — N° 14 (Normandis), 1.575 gr. — N° 9, 1.555 gr. — N° 20 (Jersyaise), 1.140 gr. — N° 19 (Ayrshire), 990 gr. — N° 13, 880 gr.

Dans la section des génisses, la tête N° 6, à M. Henri Ghestem, de Verlinghem, vient en tête avec 2.020 gr. Puis suivent : N° 15, 1.810 gr. — N° 21, 1.460 gr. — N° 7, 1.240 gr. — N° 16, 1.130 gr. — N°8, 900 gr.

Outre ce classement, quatre prix spéciaux, sans distinction de section, seront attribués par le jury : 1° A la vache ayant donné la plus grande quantité de lait ; 2° A la vache ayant livré le plus de lait par cent kilos de poids vif ; 3° A la vache ayant fourni la plus grande quantité de beurre, et 4° à celle qui aura produit le plus de beurre par cent kilos de poids vif.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Une grève de vidangeurs. — Samedi matin, six ouvriers sur quinze, de la Société des Vidanges Inodores, rue Saint-Hubert, se sont mis en grève, demandant le renvoi du garde d'écuries.

Nouvelle grève de tisserands. — Dix-neuf ouvriers du tissage Bury, rue de France, se sont mis en grève samedi réclamant une augmentation de salaire.

Le Congrès régional des Jardins ouvriers

LA PREMIÈRE JOURNÉE

Les Œuvres annexes

ECOLES MÉNAGÈRES, ŒUVRES DE MUTUALITÉ MATERNELLE, DU TROUSSEAU ET DE LA CAISSE SOCIALE.

Le Congrès régional des Jardins Ouvriers et des œuvres annexes s'est ouvert samedi, à 3 heures et demie de l'après-midi, salle de la Maison des Œuvres, au milieu d'une affluence considérable. Les rapports très étudiés et les discussions auxquels ils ont donné lieu ont été aussi instructifs qu'intéressants.

M. le docteur Lemière, professeur à la Faculté Catholique, présidait entouré de MM. le pro-doyen Gruson, de Notre-Dame ; l'abbé Podvin, directeur de l'I. P. de l'Epeule ; l'abbé Marescaux, directeur des Jardins Ouvriers de Tourcoing ; docteur Vermeesch ; de Mmes Félix Desurmont et Charles Pollet, de Tourcoing ; Guilluy, de Roubaix et Delique, de Croix.

Dans l'assistance on remarquait la présence de MM. Charles-Pollet, ancien président du Tribunal de Commerce ; Edmond Masurel, membre de la Chambre de Commerce ; Swynghedauw, professeur à la Faculté de l'Etat ; les présidente des œuvres de Jardins Ouvriers de Saint-Omer, d'Hazebrouck, de Roncq, MM. Lardeur, Delbecq et Duflo.

M. l'abbé Marescaux ouvre la séance en remerciant les congressistes d'avoir répondu si nombreux à l'appel qui leur a été adressé.

M. le docteur Lemière expose le but du congrès : rechercher, pour la famille ouvrière, plus de santé, plus de moralité, plus de bonheur. Il lui faut d'abord — à cette famille ouvrière — un nid agréable et sous ce rapport la plupart des habitations ouvrières sont à réformer. C'est un grave problème mais s'il n'est pas soluble partout à la fois, tâchons de le résoudre pour une minorité.

Une maison et un foyer : cet adage de nos aïeux est toujours vrai. La promiscuité est le premier facteur de la contamination.

C'est pourquoi, s'il n'est pas possible d'isoler les maisons, surtout dans les grandes villes, il est nécessaire de favoriser la création de jardins ouvriers, où quelques heures chaque jour, l'air et la lumière sont distribués à profusion.

Quand le père et les fils se sentent mal chez eux, c'est le cabaret qui les attire ; si la maison est gaie, si le jardin retient l'ouvrier c'est le cabaret qui y perd.

La mère doit exclusivement se livrer au travail à domicile. L'usine est, pour elle, une cause de tuberculose et d'immoralité. Une femme mariée fait du reste un mauvais calcul en se rendant à l'usine ; elle gagnerait davantage à entretenir convenablement son ménage. Si sa cuisine est variée et réconfortante, si l'ordre et l'économie règnent dans la maison, le père ne prendra pas le chemin du cabaret. Mais pour atteindre ce but il faut avoir des connaissances, du goût et du dévouement. C'est par la bouche que la femme mène son mari, a-t-on dit. La cuisine n'est pas tout cependant, il faut que la femme mette un peu d'idéalisme dans le logis. Toutes ces raisons rendent nécessaires la création d'écoles ménagères.

C'est la famille qui fait la nation et c'est la femme qui fait la famille. Tous nos efforts doivent tendre à conserver la femme à son foyer.

Vous l'avez compris, Mesdames, et vous avez fondé des œuvres dont vous pouvez être fières. En présidant ce Congrès, j'ai voulu vous apporter l'hommage de la reconnaissance de la science médicale.

J'ajouterai que si vous avez encore besoin de perfectionnement vous puiserez d'utiles leçons, par delà notre frontière, chez les Belges et pratiques dans toutes leurs œuvres.

Nous faisons notre devoir social ; le Ciel nous aidera.

M. l'abbé Marescaux remercie chaleureusement M. le docteur Lemière, puis il donne la parole à **M. le docteur Vermeesch**, de Tourcoing, pour lire son rapport sur

LES ECOLES MÉNAGÈRES

Le rapporteur, en se servant de citations empruntées à Fénelon, à Mme de Maintenon, à Legouvé, à Le Play, à Chesson, à l'abbé Lemire et à Mgr Delamaire, expose les maux dont souffrent les ménages ouvriers.

L'ignorance des mères en ce qui concerne les soins à donner aux jeunes enfants, et plus encore à l'hygiène, est la cause première de la désorganisation des familles.

L'enseignement ménager s'impose. La Suisse, la Belgique, la Suède, l'ont inscrit dans les programmes scolaires. En France, la comtesse de Diesbach a été la promotrice de cet enseignement.

A Roubaix et à Tourcoing, depuis qua-

FEUILLETON N° 1

RÊVE D'HONNEUR

par René d'ANJOU

Le « Godland » arrivait en rade de Brest. C'était un spectacle, comme toujours, émotionnant que celui de l'entrée de ce beau navire qui amenait des passagers de l'autre hémisphère, et apportait dans ses flancs des produits d'un autre monde.

La foule regarfait, agitait dans une joie commune les chapeaux et les mouchoirs, même ceux qui n'attendaient personne, pris par l'entraînement, s'enthousiasmaient.

Sur le pont du navire, c'était le même élan.

Le vaisseau s'élevait sur la lame pour s'abaisser ensuite comme en un perpétuel salut. Il vint se ranger à quai, la passerelle s'établit, le débarquement commença, et un petit homme trapu, à la bonne figure joviale, aux yeux humides d'émotion, s'élança des premiers.

— Salut, dit-il, levant haut son feutre à larges bords, salut, ô ma terre de France.

Un enfant de quatre à cinq ans lui tenait la main, le regardait surpris avec ces grands yeux limpides des petits qu'une profonde tristesse gagne.

Alors le voyageur se pencha vers lui, le prit dans ses bras. Expansif dans sa joie, avec un besoin de caresse, il embrassa son jeune compagnon :

— Nous y voilà enfin sur le sol de notre patrie, mon Jacques.

— Les matelots l'appellent le plancher des vaches, répondit le gamin ; mais, tonton Pierre, c'est pas ça notre pays bien sûr, c'est laid ici avec des maisons hautes qui bouchent le ciel et des pierres par terre au lieu d'herbe. C'est pas chez nous ici.

— Non, ce n'est pas chez nous, puisque le morceau de terrain que nous possédons est là-bas vers notre côte d'Afrique ; mais c'est mon pays de naissance à moi, ma France pour laquelle je me suis battu en 1870, pour laquelle encore aujourd'hui je donnais mon sang s'il le fallait. C'était la patrie de ton père, mon enfant.

— Ah ! fit le petit, joyeux, regarde tonton Pierre !

Un régiment passait, d'un bon pas ferme, l'allure martiale, musique en tête. Jacques battait des mains, sautant de joie, s'écriant :

— Tonton Pierre, quand je serai grand, je serai soldat !

— Si Dieu veut, répondit l'oncle avec un soupir, tandis qu'un regard de pitié émue tombait sur son jeune compagnon.

L'enfant courait, à peine solide sur ses jambes, croyant au sortir de cette longue traversée sentir onduler le sol sous ses pas ; l'impression acquise pendant des semaines demeurait tenace.

Personne n'attendait les voyageurs, aucune main ne s'était tendue vers eux, cette patrie aimée ne les avait pas accueillis d'un sourire. Ils étaient tombés au milieu de l'indifférente foule qu'une averse maintenant faisait fuir. Brest, la ville de France où il pleut le plus, s'embruinait maussade dès l'arrivée.

— Ah ! tonton Pierre, reprit Jacques, la mine allongée, il fait bien froid ici !

Pour toute réponse, le voyageur jeta sur les épaules de l'enfant un petit collet de drap brun et, activant la marche, il s'en alla vers l'hôtel de l' « Ancre de l'Espérance » chargé d'une valise, son unique bagage.

— Une chambre et deux lits, demanda-t-il à l'hôtesse, qui, du seuil, guettait la pratique avec un joyial visage.

— Tout de suite, Monsieur, et à souper sans doute ?

— Oui, portez le repas dans notre appartement. Un potage seulement et un peu de viande.

Une formalité retint l'arrivant, la maîtresse d'hôtel présentait un livre.

— Veuillez écrire, Monsieur, vos noms et qualités ?

L'étranger saisit la plume et d'une grande écriture droite signa :

» Pierre Beaucourt, docteur », venant de Cajayara (Angola).

Ensuite, il rejoignit Jacques.

L'exubérante gaieté de l'arrivée faisait place maintenant à une ombre de mélancolie épandue sur les traits bronzés du voyageur, les rides s'accentuaient et il passait sur son front, ombré de cheveux gris, une main molle comme pour chasser un souci.

L'enfant aussi avait une attitude lasse. Ses yeux noirs se fermaient à demi et il trébuchait de plus en plus.

— Tu tombes de sommeil, mon pauvre Jacquot, dit avec une bonté paternelle le compagnon du petit garçon, tu vas manger un peu, puis dormir.

Jacques sourit, mit ses bras autour du cou du docteur et appuyant sa tête ébouriffée sur l'épaule de son ami, il demeura tranquille, ayant l'air de penser à des choses lointaines, l'esprit retourné sans doute vers les beaux palmiers inondés de soleil, vers les belles fleurs au subtil parfum de l'habitation exotique :

— C'est laid, ici, répéta-t-il.

La chambre, petite et meublée d'une façon vulgaire, justifiait bien cette appréciation. Par la fenêtre étroite, un jour terne, rayé de pluie, entrait à peine.

Pour souper, il fallait des lumières, et devant la petite table couverte d'une serviette devant un couvert banal, les deux arrivants se regardèrent avec une soudaine détresse.

— Tonton Pierre, allons-nous en.

— Non, mon Jacques, non, il faut rester ici, retrouver ton grand'père, ta famille paternelle ; j'ai une mission à remplir, mon enfant, je l'accomplirai.

— Mais tu ne me laisseras pas ici, tonton Pierre.

— Ici, non, mon chéri, mais peut-être dans ta famille, où le bien-être et la richesse dans ta famille, où le bien-être et la richesse abondent. Avec moi, mon pauvre petit, tu n'as connu que la tendresse. A présent, il va falloir pourvoir à ton éducation ; tu ne peux pas vivre comme chez les sauvages, où toutes ressources pour apprendre manquent, où tu n'auras pas idée de la vie civilisée.

Jacques mangeait sans plaisir. Evidemment, un travail se faisait en sa petite cervelle, l'intuition décevante des lendemains lui vensit. L'ombre du soir entrait dans son âme. Des larmes montèrent à ses yeux.

— Allons, allons, fit le docteur, Jacques, un homme ne pleure pas, un homme ne se laisse pas abattre par une impression physique !... Courage, enfant, la tristesse est une faute, un manque de foi. Prions et va dormir.

Tous deux récitèrent la courte oraison dominicale, puis, avec une adresse acquise par l'habitude, le docteur déshabilla l'enfant. Ensuite, il le prit dans ses bras, le porta dans le grand lit où il l'étendit chaudement, la couverture bordée avec soin.

Aussitôt les paupières bistrées du petit glissèrent sous ses prunelles noires, ses traits se détendirent, un souffle égal passa entre ses lèvres, et l'ange du sommeil étendit son aile sur lui.

Le docteur contempla un instant cette jolie créature qu'on hasard providentiel avait confiée à sa garde. Puis il ouvrit sa sacoche, en tira une esquisse soigneusement enveloppée et revint vers le lit.

Alors il se livra à une étrange observation, singulièrement attentive.

L'un après l'autre, il contemplait les traits de l'enfant et ceux du portrait.

— Rien, rien, murmura-t-il, rien de son père. Enfin peut-être l'âge accentuera-t-il une ressemblance qui, aujourd'hui, m'échappe.

Le portrait montrait un jeune homme en uniforme d'officier d'artillerie. Les cheveux et les yeux représentés en clair prouvaient une carnation de blond. Le nez busqué, les lèvres minces, les pommettes saillantes indiquaient une physionomie sémite certes à ne pas s'y méprendre.

Jacques, le fils de cet homme, avait d'épais cheveux bruns, de longs yeux sombres, le nez droit, une bouche fraîche et rieuse à [illegible] absolument. Le docteur replaça lentement l'image dans son enveloppe et la remit dans le portefeuille, puis ce portefeuille en main il alla vers la table, écarta les reliefs du repas, posa le bougie derrière une pile d'assiettes pour en dissimuler l'éclat au petit dormeur et s'assit avec un profond soupir.

Une main sur le maroquin rouge, il rêvait, l'âme très peu présente à l'heure actuelle, perdue dans ses souvenirs qui, ainsi que des fantômes, peuplaient sa pensée avec une intention de vie augmentée par la mission qu'il venait accomplir en France.

Il revoyait cette grève déserte d'Afrique où, appelé par un missionnaire, pendant l'escale du navire auquel il était attaché en qualité de médecin, il avait dû exercer son art en face d'une cruelle épidémie de fièvre jaune.

Entre tous ces mourants, il allait l'âme haute, soutenu par la grande idée du devoir. Aidé par l'homme de Dieu, un Français comme lui, l'abbé Rozel, il avait fini par renoncer à sa carrière, se livrant entièrement au soulagement de ces malheureux indigènes presque sauvages.

A eux deux, le prêtre et le médecin, liés bientôt comme des frères, ces hommes avaient formé une paroisse instruit des idolâtres, mis à leur portée la consolante et douce religion.

(A Suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabr. p. PP. Trappistes, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : L. Girard, 24, rue Nationale, Lille